

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

État consolidé condensé des résultats

(non audité – en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)	trimestres clos les 30 juin		semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Produits				
Gazoducs – Canada	956	954	1 923	1 838
Gazoducs – États-Unis	1 211	930	2 515	2 021
Gazoducs – Mexique	152	153	304	304
Pipelines de liquides	811	644	1 539	1 267
Énergie et stockage	242	514	578	1 189
	3 372	3 195	6 859	6 619
Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	206	265	361	345
Charges d'exploitation et autres charges				
Coûts d'exploitation des centrales et autres	907	822	1 836	1 696
Achats de produits de base revendus	114	324	366	921
Impôts fonciers	181	152	368	302
Amortissement	621	570	1 229	1 105
	1 823	1 868	3 799	4 024
Gain sur la vente d'actifs	68	—	68	—
Charges financières				
Intérêts débiteurs	588	558	1 174	1 085
Provision pour les fonds utilisés pendant la construction	(99)	(113)	(238)	(218)
Intérêts créditeurs et autres charges	(106)	92	(269)	29
	383	537	667	896
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice	1 440	1 055	2 822	2 044
Charge d'impôts				
Exigibles	112	89	272	139
Reportés	105	64	181	135
	217	153	453	274
Bénéfice net	1 223	902	2 369	1 770
Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle	57	76	158	170
Bénéfice net attribuable aux participations assurant le contrôle	1 166	826	2 211	1 600
Dividendes sur les actions privilégiées	41	41	82	81
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	1 125	785	2 129	1 519
Bénéfice net par action ordinaire				
De base et dilué	1,21 \$	0,88 \$	2,30 \$	1,70 \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)				
De base	927	896	924	892
Dilué	928	896	925	893

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

État consolidé condensé du résultat étendu

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 30 juin		semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Bénéfice net	1 223	902	2 369	1 770
Autres éléments du résultat étendu, déduction faite des impôts sur le bénéfice				
Pertes et gains de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers	(385)	259	(755)	691
Reclassement des gains de conversion sur l'investissement net à la cession d'établissements étrangers	(9)	—	(9)	—
Variation de la juste valeur des couvertures de l'investissement net	13	(13)	33	(15)
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(42)	(2)	(59)	5
Reclassement dans le bénéfice net de gains et de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	3	7	6	10
Reclassement de gains et pertes actuariels au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite	2	2	5	—
Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	3	6	4	12
Autres éléments du résultat étendu	(415)	259	(775)	703
Résultat étendu	808	1 161	1 594	2 473
Résultat étendu attribuable aux participations sans contrôle	16	116	77	276
Résultat étendu attribuable aux participations assurant le contrôle	792	1 045	1 517	2 197
Dividendes sur les actions privilégiées	41	41	82	81
Résultat étendu attribuable aux actionnaires ordinaires	751	1 004	1 435	2 116

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

État consolidé condensé des flux de trésorerie

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 30 juin		semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Flux de trésorerie liés à l'exploitation				
Bénéfice net	1 223	902	2 369	1 770
Amortissement	621	570	1 229	1 105
Impôts reportés	105	64	181	135
Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(206)	(265)	(361)	(345)
Distributions reçues des activités d'exploitation sous-jacentes aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	272	231	549	465
Capitalisation liée aux avantages postérieurs au départ à la retraite, déduction faite des charges	(33)	(3)	(30)	—
Gain sur la vente d'actifs	(68)	—	(68)	—
Composante capitaux propres de la provision pour les fonds utilisés pendant la construction	(55)	(79)	(149)	(157)
(Gains non réalisés) pertes non réalisées sur les instruments financiers	(146)	(39)	(178)	149
Autres	(38)	63	(60)	(59)
Diminution du fonds de roulement d'exploitation	47	361	189	154
Rentrées nettes liées aux activités d'exploitation	1 722	1 805	3 671	3 217
Activités d'investissement				
Dépenses en immobilisations	(1 571)	(2 337)	(3 593)	(4 039)
Projets d'investissement en cours d'aménagement	(217)	(76)	(381)	(112)
Apport aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(175)	(184)	(320)	(542)
Produit de la vente d'actifs, déduction faite des coûts de transaction	591	—	591	—
Autres distributions tirées des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	66	—	186	121
Montants reportés et autres	(55)	(16)	(81)	94
Sorties nettes liées aux activités d'investissement	(1 361)	(2 613)	(3 598)	(4 478)
Activités de financement				
Billets à payer (remboursés) émis, montant net	(956)	(1 327)	1 896	485
Titres d'emprunt à long terme émis, déduction faite des frais d'émission	997	3 240	1 021	3 333
Remboursements sur la dette à long terme	(126)	(808)	(1 834)	(2 034)
Dividendes sur les actions ordinaires	(466)	(380)	(885)	(738)
Dividendes sur les actions privilégiées	(40)	(39)	(80)	(78)
Distributions aux participations sans contrôle	(58)	(48)	(114)	(117)
Actions ordinaires émises, déduction faite des frais d'émission	91	445	159	785
Parts de société en nom collectif de TC Pipelines, LP émises, déduction faite des frais d'émission	—	—	—	49
(Sorties) rentrées nettes liées aux activités de financement	(558)	1 083	163	1 685
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(9)	28	(16)	57
(Diminution) augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(206)	303	220	481
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
Au début de la période	872	1 267	446	1 089
Trésorerie et équivalents de trésorerie				
À la fin de la période	666	1 570	666	1 570

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

Bilan consolidé condensé

	30 juin 2019	31 décembre 2018
(non audité – en millions de dollars canadiens)		
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	666	446
Débiteurs	2 057	2 535
Stocks	442	431
Actifs destinés à la vente	1 655	543
Autres	856	1 180
	5 676	5 135
Immobilisations corporelles, déduction faite de l'amortissement cumulé de respectivement 26 575 \$ et 25 834 \$	66 685	66 503
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	6 675	7 113
Actifs réglementaires	1 471	1 548
Écart d'acquisition	13 013	14 178
Prêt à une société liée	1 384	1 315
Actifs incorporels et autres actifs	2 087	1 921
Placements restreints	1 438	1 207
	98 429	98 920
PASSIF		
Passif à court terme		
Billets à payer	4 568	2 762
Créditeurs et autres	4 327	5 408
Dividendes à payer	709	668
Intérêts courus	585	646
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	2 777	3 462
	12 966	12 946
Passifs réglementaires	3 976	3 930
Autres passifs à long terme	1 513	1 008
Passifs d'impôts reportés	5 965	6 026
Dette à long terme	35 116	36 509
Billets subordonnés de rang inférieur	7 261	7 508
	66 797	67 927
CAPITAUX PROPRES		
Actions ordinaires sans valeur nominale	23 795	23 174
Émises et en circulation : 30 juin 2019 – 929 millions d'actions 31 décembre 2018 – 918 millions d'actions		
Actions privilégiées	3 980	3 980
Surplus d'apport	5	17
Bénéfices non répartis	3 534	2 773
Cumul des autres éléments du résultat étendu	(1 300)	(606)
Participations assurant le contrôle	30 014	29 338
Participations sans contrôle	1 618	1 655
	31 632	30 993
	98 429	98 920

Éventualités et garanties (note 14)

Entités à détenteurs de droits variables (note 15)

Événements postérieurs à la date de clôture (notes 6 et 16)

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

État consolidé condensé des capitaux propres

	trimestres clos les 30 juin		semestres clos les 30 juin	
(non audité – en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2019	2018
Actions ordinaires				
Solde au début de la période	23 466	21 703	23 174	21 167
Actions émises :				
Dans le cadre du programme d'émission d'actions au cours du marché, déduction faite des frais d'émission	—	439	—	766
Aux termes du régime de réinvestissement des dividendes et d'achat d'actions	228	236	444	431
À l'exercice d'options sur actions	101	7	177	21
Solde à la fin de la période	23 795	22 385	23 795	22 385
Actions privilégiées				
Solde au début et à la fin de la période	3 980	3 980	3 980	3 980
Surplus d'apport				
Solde au début de la période	11	10	17	—
Émission d'options sur actions, déduction faite des exercices	(6)	2	(12)	5
Incidence de dilution des parts de TC PipeLines, LP émises	—	—	—	7
Solde à la fin de la période	5	12	5	12
Bénéfices non répartis				
Solde au début de la période	3 106	1 859	2 773	1 623
Bénéfice net attribuable aux participations assurant le contrôle	1 166	826	2 211	1 600
Dividendes sur les actions ordinaires	(696)	(624)	(1 389)	(1 238)
Dividendes sur les actions privilégiées	(42)	(41)	(61)	(60)
Ajustement de l'incidence fiscale du transfert d'actifs à TC Pipelines, LP	—	—	—	95
Solde à la fin de la période	3 534	2 020	3 534	2 020
Cumul des autres éléments du résultat étendu				
Solde au début de la période	(926)	(1 353)	(606)	(1 731)
Autres éléments du résultat étendu attribuables aux participations assurant le contrôle	(374)	219	(694)	597
Solde à la fin de la période	(1 300)	(1 134)	(1 300)	(1 134)
Capitaux propres attribuables aux participations assurant le contrôle	30 014	27 263	30 014	27 263
Capitaux propres attribuables aux participations sans contrôle				
Solde au début de la période	1 660	1 981	1 655	1 852
Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle	57	76	158	170
Autres éléments du résultat étendu attribuable aux participations sans contrôle	(41)	40	(81)	106
Émission de parts de TC PipeLines, LP				
Produit, déduction faite des frais d'émission	—	—	—	49
Diminution de la participation de TC Énergie dans TC Pipelines, LP	—	—	—	(9)
Distributions déclarées sur les participations sans contrôle	(58)	(44)	(114)	(115)
Solde à la fin de la période	1 618	2 053	1 618	2 053
Total des capitaux propres	31 632	29 316	31 632	29 316

Voir les notes afférentes aux états financiers consolidés condensés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés condensés (non audité)

1. Règles de présentation

Le 3 mai 2019, TransCanada Corporation a changé sa dénomination pour celle de Corporation TC Énergie Corporation (« TC Énergie » ou la « société »). Le secteur Énergie qui a été présenté antérieurement a été renommé le secteur Énergie et stockage depuis le premier trimestre de 2019.

Les présents états financiers consolidés condensés de TC Énergie ont été dressés par la direction conformément aux PCGR des États-Unis. Les conventions comptables utilisées sont conformes à celles qui sont définies dans les états financiers consolidés audités annuels de TC Énergie pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, sauf ce qui est décrit à la note 2 « Modifications comptables ». Les termes abrégés qui ne sont pas définis dans les présentes ont le sens qui leur est donné dans les états financiers consolidés audités de 2018 contenus dans le rapport annuel de 2018 de TC Énergie.

Ces états financiers consolidés condensés tiennent compte de tous les ajustements récurrents habituels, qui, de l'avis de la direction, sont requis pour donner une image fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation des périodes respectives. Les présents états financiers consolidés condensés ne comprennent pas toutes les informations devant être fournies dans les états financiers annuels, et ils doivent être lus à la lumière des états financiers consolidés audités de 2018 compris dans le rapport annuel de 2018 de TC Énergie. Certains chiffres correspondants ont été reclassés pour en permettre le rapprochement avec ceux de la période considérée.

Les résultats des périodes intermédiaires pourraient ne pas refléter les résultats de l'exercice dans les secteurs des gazoducs de la société en raison du moment des décisions de réglementation et des fluctuations saisonnières du débit à court terme des gazoducs aux États-Unis. De plus, les résultats de la période intermédiaire pourraient ne pas refléter les résultats de l'exercice du secteur des pipelines de liquides de la société en raison des fluctuations du débit du réseau d'oléoducs Keystone et des activités de commercialisation. Les résultats des périodes intermédiaires pourraient également ne pas refléter les résultats de l'exercice dans le secteur de l'énergie et du stockage de la société en raison de l'incidence des conditions météorologiques saisonnières sur la demande des clients et les prix du marché pour certaines des participations de la société dans des centrales électriques et des installations de stockage de gaz non réglementées.

RECOURS À DES ESTIMATIONS ET AU JUGEMENT

Pour dresser les états financiers, TC Énergie doit avoir recours à des estimations et à des hypothèses qui influent sur le montant et le moment de la constatation des actifs, passifs, produits et charges, puisque la détermination de ces postes peut dépendre d'événements futurs. La société a recours à l'information la plus récente et elle fait preuve d'un degré élevé de jugement pour établir ces estimations et hypothèses. De l'avis de la direction, ces états financiers consolidés condensés ont été convenablement dressés en fonction d'un seuil d'importance relative raisonnable, et ils cadrent avec les principales conventions comptables de la société décrites dans les états financiers consolidés audités annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018, exception faite de ce qui est décrit à la note 2 « Modifications comptables ».

2. Modifications comptables

MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES POUR 2019

Contrats de location

En février 2016, le FASB a publié de nouvelles directives sur la comptabilisation des contrats de location. Les nouvelles directives modifient la définition de ce qui constitue un contrat de location de telle sorte que, pour qu'un arrangement soit considéré comme un contrat de location, le preneur à bail doit avoir 1) le droit d'obtenir la quasi-totalité des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif loué et 2) le droit d'en diriger l'utilisation pour qu'un arrangement soit considéré comme un contrat de location. Les nouvelles directives établissent aussi un modèle fondé sur le droit d'utilisation selon lequel le preneur à bail doit comptabiliser, au bilan, un actif lié au droit d'utilisation et une obligation locative correspondante pour tous les contrats de location dont la durée est supérieure à douze mois. Les contrats de location seront classés en tant que contrats de location-financement ou de location simple, le classement se répercutant sur le mode de comptabilisation des charges dans l'état consolidé des résultats. Les nouvelles directives n'apportent pas de modifications majeures à la comptabilisation par le bailleur.

Les nouvelles directives sont entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2019 et elles ont été appliquées à l'aide d'un allègement transitoire facultatif qui a permis aux entités d'appliquer pour la première fois la nouvelle norme en matière de contrats de location à l'adoption (le 1^{er} janvier 2019) et de comptabiliser un ajustement cumulatif aux bénéfices non répartis d'ouverture dans la période au cours de laquelle l'adoption est survenue. Cette option de transition a dispensé la société d'appliquer les nouvelles directives, y compris les obligations d'information, aux périodes comparatives qu'elle présente.

La société a opté pour les mesures de simplification et des exemptions disponibles à l'adoption lui permettent :

- de ne pas réévaluer les conclusions antérieures sur les contrats de location existants concernant l'identification et le classement des contrats de location ainsi que les coûts directs initiaux selon la nouvelle norme;
- de reporter prospectivement le classement des contrats de location historiques et le traitement comptable qui se rapporte aux servitudes afférentes aux contrats existants;
- de ne pas comptabiliser d'actifs au titre de droits d'utilisation ni d'obligations locatives pour ce qui est des contrats de location qui sont admissibles à l'exemption relative à la comptabilisation des contrats de location à court terme;
- de ne pas séparer les composantes locatives des composantes non locatives pour tous les contrats de location pour lesquels la société est le preneur à bail et pour les installations et les réservoirs de liquides des terminaux dont elle est le bailleur;
- de recourir à des connaissances a posteriori pour déterminer la durée du contrat de location et de soumettre les actifs au titre de droits d'utilisation à un test de dépréciation.

Les nouvelles directives ont eu une incidence importante sur le bilan consolidé condensé de la société, sans toutefois avoir d'incidence sur ses états consolidés condensés des résultats et des flux de trésorerie. Les répercussions les plus importantes ont trait à la comptabilisation des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives afférents aux contrats de location-exploitation ainsi qu'à la présentation de nouvelles informations importantes à fournir concernant les activités locatives de la société. Il y a lieu de se reporter à la note 7 « Contrats de location » pour un complément d'information sur l'incidence de l'adoption des nouvelles directives ainsi que sur les conventions comptables mises à jour de la société eu égard aux contrats de location.

Des hypothèses et jugements importants ont été utilisés lors de l'application des nouvelles directives pour déterminer ce qui suit :

- si un contrat contient un contrat de location;
- la durée du contrat de location, compte tenu des options de renouvellement pouvant être exercées. La durée de l'ensemble des contrats de location de la société tient compte du temps pour lequel le contrat de location est non résiliable et des intervalles supplémentaires visés par une option de prolongation (ou de non résiliation) du contrat de location que la société a la certitude raisonnable d'exercer ou une option de prolongation (ou de non résiliation) du contrat de location que contrôle le bailleur;
- le taux d'actualisation du contrat de location.

Évaluation de la juste valeur

En août 2018, le FASB a publié de nouvelles directives qui modifient certaines obligations d'information ayant trait à l'évaluation de la juste valeur. Ces nouvelles directives entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020, mais l'adoption anticipée d'une partie ou de la totalité des exigences est permise. La société a choisi d'adopter ces directives à compter du premier trimestre de 2019. Ces directives ont été appliquées rétrospectivement et n'ont eu aucune incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

Évaluation des pertes sur créances relatives aux instruments financiers

En juin 2016, le FASB a publié de nouvelles directives qui modifient considérablement la façon dont les entités évaluent les pertes sur créances découlant de la plupart des actifs financiers et de certains autres instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces nouvelles directives modifient le modèle de dépréciation des instruments financiers, le faisant reposer sur les pertes attendues plutôt que sur les pertes subies. Les pertes sur créances attendues seront comptabilisées au moyen d'une provision plutôt qu'à titre de radiation directe de la fraction non amortie du coût. Les nouvelles directives, qui entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020, seront mises en application selon une approche rétrospective modifiée. La société a relevé quels actifs sont visés par la nouvelle norme et elle a commencé à colliger les informations relatives aux pertes sur créances. Les processus en cours font l'objet d'une évaluation afin de déterminer si, par conséquent, des changements doivent être apportés. La société continue d'évaluer l'incidence de l'adoption de ces directives et elle n'a pas encore déterminé quels en seront les effets sur ses états financiers consolidés.

Régimes de retraite à prestations déterminées

En août 2018, le FASB a publié de nouvelles directives qui viennent modifier et préciser les obligations d'information concernant les régimes de retraite à prestations déterminées et d'avantages postérieurs au départ à la retraite. Ces nouvelles directives entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2021 et seront appliquées rétrospectivement, mais l'adoption anticipée est permise. La société évalue actuellement le moment et l'incidence de l'adoption de ces directives et elle n'a pas encore déterminé quels en seront les effets sur ses états financiers consolidés.

Coûts de mise en œuvre des ententes d'informatique en nuage

En août 2018, le FASB a publié de nouvelles directives obligeant une entité partie à une entente d'hébergement qui constitue un contrat de service à suivre les directives applicables aux logiciels pour utilisation à l'interne afin de déterminer les coûts de mise en œuvre qui doivent être capitalisés et ceux qui doivent être comptabilisés en charges. Selon les directives, l'entité doit aussi amortir les coûts de mise en œuvre capitalisés relativement à une entente d'hébergement sur la durée de celle-ci. Les directives entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020, mais l'adoption anticipée est permise. Ces directives peuvent s'appliquer rétrospectivement ou prospectivement à tous les coûts de mise en œuvre engagés suivant la date de l'adoption. La société évalue actuellement le moment et l'incidence de l'adoption de ces directives et elle n'a pas encore déterminé quels en seront les effets sur ses états financiers consolidés.

Consolidation

En octobre 2018, le FASB a publié de nouvelles directives visant à déterminer si les honoraires versés aux décideurs et aux prestataires de services constituent des droits variables pour les participations indirectes détenues par l'intermédiaire de parties liées sous contrôle commun. Ces nouvelles directives entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020 et s'appliqueront de façon rétrospective, mais l'adoption anticipée est permise. La société ne prévoit pas que l'adoption de ces nouvelles directives auront une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

3. Informations sectorielles

trimestre clos le 30 juin 2019 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Pipelines de liquides	Énergie et stockage¹	Siège social²	Total
Produits	956	1 211	152	811	242	—	3 372
Produits intersectoriels	—	41	—	—	6	(47) ³	—
	956	1 252	152	811	248	(47)	3 372
Bénéfice tiré (perte découlant) des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	3	60	4	14	137	(12) ⁴	206
Coûts d'exploitation des centrales et autres	(362)	(372)	(14)	(167)	(36)	44 ³	(907)
Achats de produits de base revendus	—	—	—	—	(114)	—	(114)
Impôts fonciers	(69)	(84)	—	(27)	(1)	—	(181)
Amortissement	(286)	(193)	(29)	(89)	(24)	—	(621)
Gain à la vente d'actifs	—	—	—	—	68	—	68
Bénéfice (perte) sectoriel(le)	242	663	113	542	278	(15)	1 823
Intérêts débiteurs							(588)
Provision pour fonds utilisés pendant la construction							99
Intérêts créditeurs et autres ⁴							106
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice							1 440
Charge d'impôts							(217)
Bénéfice net							1 223
Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle							(57)
Bénéfice net attribuable aux participations assurant le contrôle							1 166
Dividendes sur les actions privilégiées							(41)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							1 125

1 Auparavant, le secteur Énergie.

2 Comprend les éliminations intersectorielles.

3 La société comptabilise les ventes intersectorielles à des taux contractuels. Aux fins de l'information sectorielle, ces transactions sont prises en compte comme des produits intersectoriels pour le secteur fournissant le service et comme des coûts d'exploitation des centrales et autres pour le secteur pour lequel le service est rendu. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation. Le bénéfice intersectoriel est constaté lorsque le produit a été livré ou que le service a été rendu à des tiers ou qu'il a été réalisé autrement.

4 Le bénéfice tiré (la perte découlant) des participations comptabilisées à la valeur de consolidation comprend les pertes de change réalisées sur le prêt intersociétés qu'a consenti la société à Sur de Texas. Les gains de change compensatoires sur le prêt intersociétés sont portés dans les intérêts créditeurs et autres. Le prêt libellé en pesos consenti à la coentreprise Sur de Texas représente la quote-part de la société dans le financement par emprunt à long terme de cette coentreprise.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

trimestre clos le 30 juin 2018 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Pipelines de liquides	Énergie et stockage¹	Siège social²	Total
Produits	954	930	153	644	514	—	3 195
Produits intersectoriels	—	56	—	—	5	(61) ³	—
	954	986	153	644	519	(61)	3 195
Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	3	59	1	13	102	87 ⁴	265
Coûts d'exploitation des centrales et autres	(341)	(288)	(12)	(155)	(72)	46 ³	(822)
Achats de produits de base revendus	—	—	—	—	(324)	—	(324)
Impôts fonciers	(71)	(53)	—	(27)	(1)	—	(152)
Amortissement	(265)	(163)	(24)	(85)	(33)	—	(570)
Bénéfice sectoriel	280	541	118	390	191	72	1 592
Intérêts débiteurs							(558)
Provision pour fonds utilisés pendant la construction							113
Intérêts créditeurs et autres ⁴							(92)
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice							1 055
Charge d'impôts							(153)
Bénéfice net							902
Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle							(76)
Bénéfice net attribuable aux participations assurant le contrôle							826
Dividendes sur les actions privilégiées							(41)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							785

1 Auparavant, le secteur Énergie.

2 Comprend les éliminations intersectorielles.

3 La société comptabilise les ventes intersectorielles à des taux contractuels. Aux fins de l'information sectorielle, ces transactions sont prises en compte comme des produits intersectoriels pour le secteur fournissant le service et comme des coûts d'exploitation des centrales et autres pour le secteur pour lequel le service est rendu. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation. Le bénéfice intersectoriel est constaté lorsque le produit a été livré ou que le service a été rendu à des tiers ou qu'il a été réalisé autrement.

4 Le bénéfice tiré (la perte découlant) des participations comptabilisées à la valeur de consolidation comprend les pertes de change réalisées sur le prêt intersociétés qu'a consenti la société à Sur de Texas. Les gains de change compensatoires sur le prêt intersociétés sont portés dans les intérêts créditeurs et autres. Le prêt libellé en pesos consenti à la coentreprise Sur de Texas représente la quote-part de la société dans le financement par emprunt à long terme de cette coentreprise.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

semestre clos le 30 juin 2019 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Pipelines de liquides	Énergie et stockage¹	Siège social²	Total
Produits	1 923	2 515	304	1 539	578	—	6 859
Produits intersectoriels	—	83	—	—	11	(94) ³	—
	1 923	2 598	304	1 539	589	(94)	6 859
Bénéfice tiré (perte découlant) des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	4	136	10	28	209	(26) ⁴	361
Coûts d'exploitation des centrales et autres	(705)	(734)	(26)	(333)	(124)	86 ³	(1 836)
Achats de produits de base revendus	—	—	—	—	(366)	—	(366)
Impôts fonciers	(138)	(172)	—	(55)	(3)	—	(368)
Amortissement	(573)	(373)	(59)	(177)	(47)	—	(1 229)
Gain sur la vente d'actifs	—	—	—	—	68	—	68
Bénéfice (perte) sectoriel(le)	511	1 455	229	1 002	326	(34)	3 489
Intérêts débiteurs							(1 174)
Provision pour fonds utilisés pendant la construction							238
Intérêts créditeurs et autres ⁴							269
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice							2 822
Charge d'impôts							(453)
Bénéfice net							2 369
Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle							(158)
Bénéfice net attribuable aux participations assurant le contrôle							2 211
Dividendes sur les actions privilégiées							(82)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							2 129

1 Auparavant, le secteur Énergie.

2 Comprend les éliminations intersectorielles.

3 La société comptabilise les ventes intersectorielles à des taux contractuels. Aux fins de l'information sectorielle, ces transactions sont prises en compte comme des produits intersectoriels pour le secteur fournissant le service et comme des coûts d'exploitation des centrales et autres pour le secteur pour lequel le service est rendu. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation. Le bénéfice intersectoriel est constaté lorsque le produit a été livré ou que le service a été rendu à des tiers ou qu'il a été réalisé autrement.

4 Le bénéfice tiré (la perte découlant) des participations comptabilisées à la valeur de consolidation comprend les pertes de change réalisées sur le prêt intersociétés qu'a consenti la société à Sur de Texas. Les gains de change compensatoires sur le prêt intersociétés sont portés dans les intérêts créditeurs et autres. Le prêt libellé en pesos consenti à la coentreprise Sur de Texas représente la quote-part de la société dans le financement par emprunt à long terme de cette coentreprise.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

semestre clos le 30 juin 2018 (non audité – en millions de dollars canadiens)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Pipelines de liquides	Énergie et stockage¹	Siège social²	Total
Produits	1 838	2 021	304	1 267	1 189	—	6 619
Produits intersectoriels	—	81	—	—	47	(128) ³	—
	1 838	2 102	304	1 267	1 236	(128)	6 619
Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation	6	126	12	28	165	8 ⁴	345
Coûts d'exploitation des centrales et autres	(664)	(612)	(14)	(346)	(171)	111 ³	(1 696)
Achats de produits de base revendus	—	—	—	—	(921)	—	(921)
Impôts fonciers	(141)	(108)	—	(50)	(3)	—	(302)
Amortissement	(506)	(319)	(47)	(168)	(65)	—	(1 105)
Bénéfice (perte) sectoriel(le)	533	1 189	255	731	241	(9)	2 940
Intérêts débiteurs							(1 085)
Provision pour fonds utilisés pendant la construction							218
Intérêts créditeurs et autres ⁴							(29)
Bénéfice avant les impôts sur le bénéfice							2 044
Charge d'impôts							(274)
Bénéfice net							1 770
Bénéfice net attribuable aux participations sans contrôle							(170)
Bénéfice net attribuable aux participations assurant le contrôle							1 600
Dividendes sur les actions privilégiées							(81)
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires							1 519

1 Auparavant, le secteur Énergie.

2 Comprend les éliminations intersectorielles.

3 La société comptabilise les ventes intersectorielles à des taux contractuels. Aux fins de l'information sectorielle, ces transactions sont prises en compte comme des produits intersectoriels pour le secteur fournissant le service et comme des coûts d'exploitation des centrales et autres pour le secteur pour lequel le service est rendu. Ces transactions sont éliminées lors de la consolidation. Le bénéfice intersectoriel est constaté lorsque le produit a été livré ou que le service a été rendu à des tiers ou qu'il a été réalisé autrement.

4 Le bénéfice tiré (la perte découlant) des participations comptabilisées à la valeur de consolidation comprend les pertes de change réalisées sur le prêt intersociétés qu'a consenti la société à Sur de Texas. Les gains de change compensatoires sur le prêt intersociétés sont portés dans les intérêts créditeurs et autres. Le prêt libellé en pesos consenti à la coentreprise Sur de Texas représente la quote-part de la société dans le financement par emprunt à long terme de cette coentreprise.

TOTAL DE L'ACTIF PAR SECTEUR

(non audité – en millions de dollars canadiens)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Gazoducs – Canada	19 749	18 407
Gazoducs – États-Unis	42 821	44 115
Gazoducs – Mexique	6 912	7 058
Pipelines de liquides	17 022	17 352
Énergie et stockage	7 761	8 475
Siège social	4 164	3 513
	98 429	98 920

4. Produits

VENTILATION DES PRODUITS

Les tableaux suivants présentent un sommaire du total des produits pour le trimestre et le semestre clos les 30 juin 2019 et 2018 :

trimestre clos le 30 juin 2019						
(non audité – en millions de dollars)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Pipelines de liquides	Énergie et stockage	Total
Produits tirés de contrats conclus avec des clients						
Ententes de capacité et transport	956	1 032	151	617	—	2 756
Électricité	—	—	—	—	198	198
Stockage de gaz naturel et autres	—	154	1	1	14	170
	956	1 186	152	618	212	3 124
Autres produits ¹	—	25	—	193	30	248
	956	1 211	152	811	242	3 372

1 Les autres produits comprennent les produits tirés des activités de commercialisation, des instruments financiers et des contrats de location de la société. Ces ententes ne sont pas intégrées dans le champ d'application des directives portant sur les produits. Il y a lieu de se reporter à la note 7 « Contrats de location » et à la note 12 « Gestion des risques et instruments financiers » pour un complément d'information sur les produits tirés des contrats de location et des instruments financiers, respectivement.

trimestre clos le 30 juin 2018						
(non audité – en millions de dollars canadiens)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Pipelines de liquides	Énergie et stockage	Total
Produits tirés de contrats conclus avec des clients						
Ententes de capacité et transport	954	785	152	513	—	2 404
Électricité	—	—	—	—	415	415
Stockage de gaz naturel et autres	—	118	1	—	31	150
	954	903	153	513	446	2 969
Autres produits ¹	—	27	—	131	68	226
	954	930	153	644	514	3 195

1 Les autres produits comprennent les produits tirés des activités de commercialisation, des instruments financiers et des contrats de location de la société. Ces ententes ne sont pas intégrées dans le champ d'application des directives portant sur les produits. Il y a lieu de se reporter à la note 12 « Gestion des risques et instruments financiers » pour un complément d'information sur les produits tirés des instruments financiers.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

semestre clos le 30 juin 2019

(non audité – en millions de dollars canadiens)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Pipelines de liquides	Énergie et stockage	Total
Produits tirés de contrats conclus avec des clients						
Ententes de capacité et transport	1 923	2 132	302	1 210	—	5 567
Électricité	—	—	—	—	541	541
Stockage de gaz naturel et autres	—	334	2	2	42	380
	1 923	2 466	304	1 212	583	6 488
Autres produits ¹	—	49	—	327	(5)	371
	1 923	2 515	304	1 539	578	6 859

- 1 Les autres produits comprennent les produits tirés des activités de commercialisation, des instruments financiers et des contrats de location de la société. Ces ententes ne sont pas intégrées dans le champ d'application des directives portant sur les produits. Il y a lieu de se reporter à la note 7 « Contrats de location » et à la note 12 « Gestion des risques et instruments financiers » pour un complément d'information sur les produits tirés des contrats de location et des instruments financiers, respectivement.

semestre clos le 30 juin 2018

(non audité – en millions de dollars)	Gazoducs – Canada	Gazoducs – États-Unis	Gazoducs – Mexique	Pipelines de liquides	Énergie et stockage	Total
Produits tirés de contrats conclus avec des clients						
Ententes de capacité et transport	1 838	1 669	302	1 047	—	4 856
Électricité	—	—	—	—	1 005	1 005
Stockage de gaz naturel et autres	—	310	2	1	61	374
	1 838	1 979	304	1 048	1 066	6 235
Autres produits ¹	—	42	—	219	123	384
	1 838	2 021	304	1 267	1 189	6 619

- 1 Les autres produits comprennent les produits tirés des activités de commercialisation, des instruments financiers et des contrats de location de la société. Ces ententes ne sont pas intégrées dans le champ d'application des directives portant sur les produits. Il y a lieu de se reporter à la note 12 « Gestion des risques et instruments financiers » pour un complément d'information sur les produits provenant des instruments financiers.

SOLDES DES CONTRATS

(non audité – en millions de dollars canadiens)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Créances sur les contrats conclus avec des clients	1 223	1 684
Actifs sur contrats ¹	277	159
Actifs sur contrats à long terme ²	59	21
Passifs sur contrats ³	52	11
Passifs sur contrats à long terme ⁴	139	121

- 1 Les actifs sur contrats sont portés dans les autres actifs à court terme du bilan consolidé condensé.
- 2 Les actifs sur contrats à long terme sont portés dans les actifs incorporels et autres actifs du bilan consolidé condensé.
- 3 Les passifs sur contrats englobent des produits reportés, et ils sont portés dans les créditeurs et autres du bilan consolidé condensé. Au cours du semestre clos le 30 juin 2019, des produits de 6 millions de dollars ont été comptabilisés et inclus dans les passifs sur contrats à l'ouverture de la période.
- 4 Ces passifs tiennent compte des produits reportés, et ils sont portés dans les autres passifs à long terme du bilan consolidé condensé.

Les actifs sur contrats et les actifs sur contrats à long terme ont trait surtout au droit de la société aux produits générés par les services rendus mais non facturés à la date de présentation de l'information financière relativement aux contrats sur la capacité garantie à long terme des volumes de gaz naturel. Le changement apporté aux actifs sur contrats tient surtout au transfert vers les débiteurs lorsque ces droits deviennent inconditionnels et que le montant est facturé au client ainsi qu'à la comptabilisation de produits additionnels pour lesquels les montants doivent être facturés. Les passifs sur contrats et les passifs sur contrats à long terme se rapportent surtout aux paiements de frais fixes de capacité pour des causes de force majeure reçus relativement à des ententes de capacité à long terme conclus au Mexique.

PRODUITS FUTURS AFFECTÉS AUX OBLIGATIONS DE PRESTATION QUI RESTENT À REMPLIR

Ententes de capacité et transport

Au 30 juin 2019, les produits futurs au titre d'ententes de capacité relatives aux pipelines et de contrats de transport à long terme qui échoient jusqu'en 2045 se sont chiffrés à environ 29,6 milliards de dollars, dont une tranche de 3,0 milliards de dollars devrait être prise en compte avant la fin de 2019.

Production d'électricité

La société a contracté des contrats à long terme de production d'électricité s'étalant jusqu'en 2030. Les produits tirés de contrats de production d'électricité sont assortis d'une composante variable afférente aux prix du marché qui sont assujettis à des facteurs indépendants de la volonté de la société. Ces produits sont considérés comme étant très limités et ils sont pris en compte une fois par mois lorsque la société a rempli l'obligation de prestation.

Stockage de gaz naturel et autres

Au 30 juin 2019, les produits futurs découlant des contrats à long terme de stockage de gaz naturel et autres, qui s'échelonnent jusqu'en 2033, se sont établis à environ 1,6 milliard de dollars, dont une tranche d'environ 244 millions de dollars devrait être constatée avant la fin de 2019.

5. Impôts sur le bénéfice

Taux d'imposition effectifs

Les taux d'imposition effectifs pour les semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 étaient de 16 % et de 13 % respectivement. Le taux d'imposition effectif supérieur en 2019 découle principalement des écarts inférieurs liés aux taux d'imposition étrangers atténués par des impôts transférés inférieurs relativement aux gazoducs à tarifs réglementés au Canada.

Pour faire suite à la réforme fiscale aux États-Unis, le Trésor américain et l'Internal Revenue Service des États-Unis ont publié des projets de règlements en novembre et décembre 2018 qui présentaient un encadrement administratif et précisaient certains aspects des nouvelles lois quant à la déductibilité des intérêts, à l'impôt anti-abus contre l'érosion de l'assiette fiscale, à la nouvelle déduction relative aux dividendes reçus et aux règles anti-entités hybrides. Ces projets de règlements sont à la fois complexes et exhaustifs. Une incertitude considérable continue de régner d'ici à ce que les règlements définitifs soient rendus publics, c'est-à-dire vers la fin de 2019. Si ces projets de règlement étaient adoptés en l'état actuel, ils ne devraient pas avoir d'incidence significative sur les états financiers consolidés de la société.

Diminution du taux d'imposition en Alberta

Une diminution du taux d'imposition des sociétés en Alberta a été adoptée en juin 2019. En ce qui a trait aux entreprises canadiennes de la société qui ne sont pas assujetties à la comptabilité des activités à tarifs réglementés (la « CATR »), cette diminution s'est traduite par une baisse du montant net des passifs d'impôts reportés et un recouvrement d'impôts reportés de 32 millions de dollars. Pour ce qui est des entreprises canadiennes assujetties à la CATR, cette modification apportée au taux a donné lieu à une diminution du montant net des passifs d'impôts reportés et à celle des actifs réglementaires à long terme de 83 millions de dollars au bilan consolidé condensé au 30 juin 2019.

6. Actifs destinés à la vente

Actifs de Columbia Midstream

Le 2 juillet 2019, TC Énergie a conclu une entente visant la vente de certains actifs de Columbia Midstream à un tiers pour environ 1,3 milliard de dollars US avant les ajustements postérieurs à la clôture.

La vente devrait donner lieu à un gain de 20 millions de dollars avant les impôts (une perte de 130 millions de dollars après les impôts) qui tient compte d'un écart d'acquisition estimatif de 589 millions de dollars de Columbia attribué à ces actifs, lequel n'est pas déductible aux fins de l'impôt. Le gain et l'incidence fiscale connexe seront comptabilisés à la clôture de la transaction, qui devrait se réaliser au troisième trimestre de 2019. Cette vente ne comprend aucune participation dans Columbia Energy Ventures Company, l'entreprise d'exploitation des minéraux de la société située dans le bassin des Appalaches.

Au 30 juin 2019, les actifs et passifs connexes du secteur des gazoducs aux États-Unis étaient classés comme étant destinés à la vente comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens)

Actifs destinés à la vente

Débiteurs	14
Autres actifs à court terme	1
Immobilisations corporelles	796
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	255
Écart d'acquisition	589

Total des actifs destinés à la vente	1 655
---	--------------

Passifs afférents aux actifs destinés à la vente

Créditeurs et autres	8
----------------------	---

Total des passifs afférents aux actifs destinés à la vente¹	8
---	----------

1 Le total des passifs afférents aux actifs destinés à la vente est porté dans les créditeurs et autres du bilan consolidé condensé.

Centrale de Coolidge

Le 21 mai 2019, TC Énergie a conclu la vente de sa centrale de Coolidge, laquelle était présentée comme un actif destiné à la vente au 31 décembre 2018. Il y a lieu de se reporter à la note 13 « Cession » pour un complément d'information.

7. Contrats de location

En 2016, le FASB a publié de nouvelles directives sur les contrats de location. La société a adopté ces nouvelles directives le 1^{er} janvier 2019 grâce à un allègement transitoire facultatif. Les résultats présentés pour 2019 reflètent l'application des nouvelles directives alors que les résultats correspondants de 2018 ont été établis et présentés conformément aux directives antérieures portant sur les contrats de location.

Méthode comptable du preneur à bail

La société détermine si un arrangement constitue un contrat de location à la passation du contrat. Les contrats de location-exploitation sont comptabilisés comme des actifs au titre de droits d'utilisation et compris dans les immobilisations corporelles alors que les obligations correspondantes sont portées dans les créditeurs et autres et dans les autres passifs à long terme du bilan consolidé condensé.

Les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives, tous deux liés aux contrats de location-exploitation, sont constatés en fonction de la valeur actualisée des paiements minimaux futurs au titre de la location sur la durée du contrat de location, à la date de début dudit contrat. Les contrats de location de la société n'étant pas assortis d'un taux d'intérêt implicite, cette dernière recourt à son taux d'emprunt marginal fondé sur l'information disponible à la date de début pour déterminer la valeur actualisée des paiements futurs. Les actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-exploitation incluent également tous les paiements de loyers et les coûts directs initiaux, mais ils excluent les avantages au titre de la location. La durée d'un contrat de location peut comprendre des options de prolongation ou de résiliation du contrat lorsque la société a la certitude raisonnable d'exercer cette option. La charge relative aux contrats de location-exploitation est calculée selon le mode linéaire sur la durée des contrats et elle est prise en compte dans les coûts d'exploitation des centrales et autres à l'état consolidé condensé des résultats.

Méthode comptable du bailleur

La société intervient en tant que bailleur à l'égard de certains contrats qui sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation. Elle comptabilise en tant que produits les paiements de loyers sur la durée du contrat selon le mode linéaire. Les paiements de loyers variables sont comptabilisés comme des produits dans la période au cours de laquelle surviennent des changements en ce qui a trait aux faits et circonstances sur lesquels s'appuie le calcul des paiements en question.

Incidence, à la date d'adoption, des nouvelles directives relatives aux contrats de location

Le tableau suivant illustre l'incidence de l'adoption des nouvelles directives relatives aux contrats de location sur les éléments qui ont été présentés antérieurement au bilan consolidé de la société :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	Chiffres présentés au 31 décembre 2018	Ajustement	1 ^{er} janvier 2019
Immobilisations corporelles	66 503	585	67 088
Créditeurs et autres	5 408	57	5 465
Autres passifs à long terme	1 008	528	1 536

En tant que preneur à bail

La société a conclu des contrats de location-exploitation pour le siège social et pour divers bureaux, matériel et terrains. Certains contrats sont assortis d'une option de renouvellement pour des périodes allant de un an à vingt-cinq ans alors que d'autres peuvent comprendre des options visant à résilier le contrat de location dans un délai de un an. Les paiements exigibles aux termes des contrats de location comprennent des paiements fixes et, dans le cas de plusieurs baux de la société, des paiements variables afférents notamment à la quote-part des impôts fonciers, des assurances et de l'entretien des aires communes des bâtiments. La société sous-loue certains locaux qu'elle loue.

Les coûts liés aux contrats de location-exploitation sont les suivants :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestre clos le 30 juin 2019	semestre clos le 30 juin 2019
Coûts liés aux contrats de location-exploitation ¹	27	55
Produits tirés de la sous-location	(3)	(5)
Coûts liés aux contrats de location-exploitation, montant net	24	50

¹ Ces coûts comprennent les coûts afférents aux contrats de location à court terme et les paiements de loyers variables.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

Les tableaux suivants présentent d'autres informations afférentes aux contrats de location-exploitation :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestre clos le 30 juin 2019	semestre clos le 30 juin 2019
Trésorerie versée au titre des sommes prises en compte dans l'évaluation des obligations locatives afférentes aux contrats de location-exploitation	18	37
Actifs au titre de droits d'utilisation en échange de nouvelles obligations locatives afférentes aux contrats de location-exploitation	3	3

(non audité)	au 30 juin 2019
Durée moyenne pondérée à courir des contrats de location	11 ans
Taux d'actualisation moyen pondéré	3,5 %

Le tableau suivant affiche les échéances relatives aux obligations locatives afférentes aux contrats de location-exploitation sur une base prospective de 12 mois ainsi que les éléments dans lesquels elles ont été prises en compte au bilan consolidé condensé au 30 juin 2019 :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	
2020	71
2021	68
2022	62
2023	58
2024	57
Par la suite	343
Total des paiements au titre des contrats de location-exploitation	659
Intérêt théorique	(108)
Obligations locatives afférentes aux contrats de location-exploitation inscrites au bilan consolidé condensé	551
Chiffres présentés comme suit :	
Créditeurs et autres	55
Autres passifs à long terme	496
	551

Les paiements futurs aux termes des contrats de location-exploitation de la société présentés selon les directives antérieures en matière de location s'établissaient comme suit au 31 décembre 2018 :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	Paiements minimaux au titre de contrats de location-exploitation
2019	81
2020	78
2021	76
2022	69
2023	67
Par la suite	390
	761

Au 30 juin 2019, la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation liés aux contrats de location-exploitation se chiffrait à 552 millions de dollars, montant qui a été porté dans les immobilisations corporelles du bilan consolidé condensé.

En tant que bailleur

Les centrales de Grandview et de Bécancour du secteur de l'énergie et du stockage ainsi que le pipeline Northern Courier du secteur des pipelines de liquides ont été comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation. Les CAE à long terme, aux termes desquelles la société vend de l'électricité pour les actifs faisant l'objet de contrats de location du secteur de l'énergie et du stockage, viennent à échéance entre 2024 et 2026. Le pipeline Northern Courier transporte du bitume et des diluants depuis le site minier de Fort Hills jusqu'au terminal de Suncor Énergie, le contrat arrivant à échéance en 2042.

Certains contrats de location prévoient des paiements de loyers variables fondés sur le nombre d'heures d'exploitation et le remboursement de coûts variables, ainsi que des options visant l'achat de l'actif sous-jacent à la juste valeur ou selon une formule qui tient compte des paiements fixes résiduels et des options visant à prolonger un contrat pour une période allant jusqu'à cinq ans. Les bailleurs peuvent se prévaloir de droits en vertu de certains contrats de location pour résilier les baux dans certaines circonstances.

Par ailleurs, la société loue des réservoirs de liquides qui sont comptabilisés comme des contrats de location-exploitation.

La tranche fixe des produits tirés des contrats de location-exploitation qu'a comptabilisés la société pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019 s'est établie respectivement à 55 millions de dollars et à 110 millions de dollars.

Les paiements futurs à recevoir au titre des contrats de location-exploitation se présentaient comme suit au 30 juin 2019 :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	Palements futurs au titre des contrats de location
Pour le reste de 2019	121
2020	230
2021	225
2022	218
2023	225
Par la suite	1 939
	2 958

Le coût et l'amortissement cumulé des installations comptabilisées en tant que contrats de location-exploitation se sont élevés respectivement à 1 992 millions de dollars et à 351 millions de dollars au 30 juin 2019 (respectivement 2 007 millions de dollars et 324 millions de dollars au 31 décembre 2018).

8. Dette à long terme**ÉMISSION DE TITRES D'EMPRUNT À LONG TERME**

Les titres d'emprunt à long terme émis par la société au cours du semestre clos le 30 juin 2019 s'établissent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	Date d'émission	Type	Date d'échéance	Montant	Taux d'intérêt
Société					
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED					
	Avril 2019	Billets à moyen terme	Octobre 2049	1 000	4,34 %

REMBOURSEMENTS DE TITRES D'EMPRUNT À LONG TERME

Les titres d'emprunt à long terme remboursés par la société au cours du semestre clos le 30 juin 2019 s'établissent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)				
Société	Date de remboursement	Type	Montant	Taux d'intérêt
TRANSCANADA PIPELINES LIMITED				
	Mai 2019	Billets à moyen terme	13	9,35 %
	Mars 2019	Déventures	100	10,50 %
	Janvier 2019	Billets de premier rang non garantis	750 US	7,125 %
	Janvier 2019	Billets de premier rang non garantis	400 US	3,125 %
TC PIPELINES, LP				
	Juin 2019	Emprunt à terme non garanti	50 US	Variable
GAS TRANSMISSION NORTHWEST LLC				
	Mai 2019	Emprunt à terme non garanti	35 US	Variable

INTÉRÊTS CAPITALISÉS

Au cours du trimestre et du semestre clos le 30 juin 2019, TC Énergie a capitalisé des intérêts de l'ordre de 44 millions de dollars et de 81 millions de dollars, respectivement (30 millions de dollars et 56 millions de dollars en 2018, respectivement) en lien avec des projets d'investissement.

9. Dividendes par action ordinaire et par action privilégiée

Le conseil d'administration de TC Énergie a déclaré les dividendes suivants :

(non audité – en dollars canadiens arrondis au centième près)	trimestres clos les 30 juin		semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
par action ordinaire	0,75 \$	0,69 \$	1,50 \$	1,38 \$
par action privilégiée de série 1	0,20 \$	0,20 \$	0,41 \$	0,41 \$
par action privilégiée de série 2	0,22 \$	0,19 \$	0,44 \$	0,37 \$
par action privilégiée de série 3	0,13 \$	0,13 \$	0,27 \$	0,27 \$
par action privilégiée de série 4	0,18 \$	0,15 \$	0,37 \$	0,29 \$
par action privilégiée de série 5	0,14 \$	0,14 \$	0,28 \$	0,28 \$
par action privilégiée de série 6	0,20 \$	0,16 \$	0,40 \$	0,32 \$
par action privilégiée de série 7	0,24 \$	0,25 \$	0,49 \$	0,50 \$
par action privilégiée de série 9	0,27 \$	0,27 \$	0,53 \$	0,53 \$
par action privilégiée de série 11	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$	0,24 \$
par action privilégiée de série 13	0,34 \$	0,34 \$	0,34 \$	0,34 \$
par action privilégiée de série 15	0,31 \$	0,31 \$	0,31 \$	0,31 \$

10. Autres éléments du résultat étendu et cumul des autres éléments du résultat étendu

Les autres éléments du résultat étendu, y compris les participations sans contrôle et les répercussions fiscales connexes, sont les suivants :

trimestre clos le 30 juin 2019	Montant avant les impôts	Recouvrement (charge) d'impôts	Montant après les impôts
(non audité – en millions de dollars canadiens)			
Pertes de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers	(371)	(14)	(385)
Reclassement des gains de conversion sur l'investissement net à la cession d'établissements étrangers	(9)	—	(9)
Variation de la juste valeur des couvertures de l'investissement net	17	(4)	13
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(52)	10	(42)
Reclassement dans le bénéfice net de gains et de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	4	(1)	3
Reclassement de gains et pertes actuariels au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite	3	(1)	2
Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(3)	6	3
Autres éléments du résultat étendu	(411)	(4)	(415)

trimestre clos le 30 juin 2018	Montant avant les impôts	Recouvrement (charge) d'impôts	Montant après les impôts
(non audité – en millions de dollars canadiens)			
Gains de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers	254	5	259
Variation de la juste valeur des couvertures de l'investissement net	(17)	4	(13)
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(3)	1	(2)
Reclassement dans le bénéfice net de gains et de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	9	(2)	7
Reclassement de gains et pertes actuariels au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite	4	(2)	2
Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	6	—	6
Autres éléments du résultat étendu	253	6	259

semestre clos le 30 juin 2019	Montant avant les impôts	Recouvrement (charge) d'impôts	Montant après les impôts
(non audité – en millions de dollars canadiens)			
Pertes de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers	(735)	(20)	(755)
Reclassement des gains de conversion sur l'investissement net à la cession d'établissements étrangers	(9)	—	(9)
Variation de la juste valeur des couvertures de l'investissement net	44	(11)	33
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	(74)	15	(59)
Reclassement dans le bénéfice net de gains et de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	8	(2)	6
Reclassement de gains et pertes actuariels au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite	7	(2)	5
Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	(2)	6	4
Autres éléments du résultat étendu	(761)	(14)	(775)

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

semestre clos le 30 juin 2018	Montant avant les impôts	Recouvrement (charge) d'impôts	Montant après les impôts
(non audité – en millions de dollars canadiens)			
Gains de conversion sur l'investissement net dans des établissements étrangers	670	21	691
Variation de la juste valeur des couvertures de l'investissement net	(20)	5	(15)
Variation de la juste valeur des couvertures de flux de trésorerie	3	2	5
Reclassement dans le bénéfice net de gains et de pertes sur les couvertures de flux de trésorerie	13	(3)	10
Reclassement de gains et pertes actuariels au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite	8	(8)	—
Autres éléments du résultat étendu liés aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation	13	(1)	12
Autres éléments du résultat étendu	687	16	703

Les variations du cumul des autres éléments du résultat étendu, par composante, sont les suivantes :

trimestre clos le 30 juin 2019	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite	Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	Total¹
(non audité – en millions de dollars canadiens)					
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1 ^{er} avril 2019	(208)	(33)	(311)	(374)	(926)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassement ²	(340)	(33)	—	—	(373)
Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu ³	(9)	3	2	3	(1)
Autres éléments du résultat étendu de la période considérée, montant net	(349)	(30)	2	3	(374)
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 30 juin 2019	(557)	(63)	(309)	(371)	(1 300)

1 Tous les montants sont présentés déduction faite des impôts. Les montants entre parenthèses indiquent des pertes inscrites dans les autres éléments du résultat étendu.

2 Les autres éléments du résultat étendu avant le reclassement des écarts de conversion et des couvertures de flux de trésorerie sont présentés déduction faite de pertes liées à des participations sans contrôle de 32 millions de dollars et de 9 millions de dollars, respectivement.

3 Les montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu relatifs aux couvertures de flux de trésorerie sont présentés déduction faite de gains liés à des participations sans contrôle de moins de 1 million de dollars.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

semestre clos le 30 juin 2019

(non audité – en millions de dollars canadiens)	Écarts de conversion	Couvertures de flux de trésorerie	Ajustements des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite	Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	Total ¹
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1 ^{er} janvier 2019	107	(23)	(314)	(376)	(606)
Autres éléments du résultat étendu avant reclassement ²	(655)	(45)	—	(1)	(701)
Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu ^{3,4}	(9)	5	5	6	7
Autres éléments du résultat étendu de la période considérée, montant net	(664)	(40)	5	5	(694)
Solde du cumul des autres éléments du résultat étendu au 30 juin 2019	(557)	(63)	(309)	(371)	(1 300)

- 1 Tous les montants sont présentés déduction faite des impôts. Les montants entre parenthèses indiquent des pertes inscrites dans les autres éléments du résultat étendu.
- 2 Les autres éléments du résultat étendu avant le reclassement des écarts de conversion, des couvertures de flux de trésorerie et des participations comptabilisées à la valeur de consolidation sont présentés déduction faite de pertes liées à des participations sans contrôle de 67 millions de dollars, de 14 millions de dollars et de 1 million de dollars, respectivement.
- 3 Les pertes liées aux couvertures de flux de trésorerie présentées dans le cumul des autres éléments du résultat étendu qui devraient être reclassées dans le bénéfice net au cours des 12 prochains mois sont évaluées à 21 millions de dollars (16 millions de dollars après les impôts) au 30 juin 2019. Ces estimations présument que le prix des produits de base, les taux d'intérêt et les taux de change demeureront constants; cependant, les montants reclassés varieront en fonction de la valeur réelle de ces facteurs à la date du règlement.
- 4 Le montant reclassé du cumul des autres éléments du résultat étendu relatif aux couvertures de flux de trésorerie est présenté déduction faite de gains liés à des participations sans contrôle de 1 million de dollars.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

Les reclassements hors des autres éléments du résultat étendu à l'état consolidé condensé des résultats se détaillent comme suit :

	Montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu				
	trimestres clos les 30 juin		semestres clos les 30 juin		
(non audité – en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2019	2018	Poste visé à l'état consolidé condensé des résultats
Couvertures de flux de trésorerie					
Produits de base	—	(2)	—	(1)	Produits (Énergie et stockage)
Intérêts	(4)	(5)	(7)	(9)	Intérêts débiteurs
	(4)	(7)	(7)	(10)	Total avant les impôts
	1	2	2	3	Charge d'impôts
	(3)	(5)	(5)	(7)	Déduction faite des impôts ^{1,3}
Ajustements des régimes de retraite et d'avantages postérieurs au départ à la retraite					
Amortissement des pertes actuarielles	(3)	(4)	(7)	(8)	Coûts d'exploitation des centrales et autres ²
	1	2	2	8	Charge d'impôts
	(2)	(2)	(5)	—	Déduction faite des impôts ¹
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation					
Bénéfice tiré des participations	(3)	(6)	(6)	(13)	Bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation
	—	—	—	2	Charge d'impôts
	(3)	(6)	(6)	(11)	Déduction faite des impôts ^{1,3}
Écarts de conversion					
Réalisation de gains de change sur la cession d'établissements étrangers	9	—	9	—	Gain sur la vente d'actifs
	—	—	—	—	Charge d'impôts
	9	—	9	—	Déduction faite des impôts ¹

1 Tous les montants entre parenthèses indiquent des charges constatées à l'état consolidé condensé des résultats.

2 Ces composantes du cumul des autres éléments du résultat étendu sont incluses dans le calcul du coût net des prestations. Il y a lieu de se reporter à la note 11 « Avantages postérieurs au départ à la retraite » pour un complément d'information.

3 Les montants reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu relatifs aux couvertures de flux de trésorerie et aux participations comptabilisées à la valeur de consolidation sont présentés déduction faite de gains liés à des participations sans contrôle respectivement de moins de 1 million de dollars et de néant pour le trimestre clos le 30 juin 2019 (respectivement de 2 millions de dollars et de néant en 2018) et respectivement de 1 million de dollars et de néant pour le semestre clos le 30 juin 2019 (respectivement de 3 millions de dollars et de 1 million de dollars en 2018).

11. Avantages postérieurs au départ à la retraite

Le coût net des prestations constaté au titre des régimes de retraite et des autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite de la société se présente comme suit :

	trimestres clos les 30 juin				semestres clos les 30 juin			
	Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite		Régimes de retraite		Autres régimes d'avantages postérieurs au départ à la retraite	
(non audité – en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Coût des services rendus ¹	31	31	2	1	64	61	3	2
Autres composantes du coût net des prestations ¹								
Coût financier	36	34	4	4	71	67	8	7
Rendement prévu des actifs des régimes	(54)	(55)	(4)	(4)	(112)	(110)	(8)	(8)
Amortissement des pertes actuarielles	3	3	—	1	6	7	1	1
Amortissement de l'actif réglementaire	4	4	1	—	7	9	1	—
	(11)	(14)	1	1	(28)	(27)	2	—
Coût net des prestations constaté	20	17	3	2	36	34	5	2

¹ Le coût des services rendus et les autres composantes du coût net des prestations sont inclus dans les coûts d'exploitation des centrales et autres à l'état consolidé condensé des résultats.

12. Gestion des risques et instruments financiers

APERÇU DE LA GESTION DES RISQUES

TC Énergie est exposée au risque de marché et au risque de crédit lié aux contreparties, et la société a mis en place des stratégies, des politiques et des limites dans le but de gérer leur incidence sur le résultat, les flux de trésorerie et la valeur actionnariale.

RISQUE DE CRÉDIT LIÉ AUX CONTREPARTIES

Au 30 juin 2019, le risque lié aux contreparties maximal de TC Énergie en ce qui a trait aux instruments financiers, compte non tenu des garanties détenues, correspondait à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie, aux débiteurs, aux actifs disponibles à la vente, aux actifs dérivés et à un prêt.

La société surveille ses contreparties et passe régulièrement en revue ses débiteurs et constate une provision pour créances douteuses au besoin en ayant recours à la méthode d'identification spécifique. Au 30 juin 2019, il n'y avait aucune créance irrécouvrable importante, aucune concentration notable du risque de crédit et aucun montant important en souffrance ou ayant subi une perte de valeur.

PRÊT À UNE SOCIÉTÉ LIÉE

Des transactions avec des parties liées ont lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond au montant de la contrepartie fixée et convenue par les parties liées.

La société détient une participation de 60 % dans une coentreprise constituée avec IEnova pour la construction, la détention et l'exploitation du gazoduc Sur de Texas. Elle comptabilise la participation dans la coentreprise comme une participation à la valeur de consolidation. En 2017, la société a obtenu une facilité de crédit renouvelable non garantie de 21,3 milliards de pesos mexicains avec la coentreprise qui porte intérêt à un taux variable et vient à échéance en mars 2022.

Au 30 juin 2019, le bilan consolidé condensé de la société comprenait un prêt de 20,3 milliards de pesos mexicains ou 1,4 milliard de dollars (18,9 milliards de pesos mexicains ou 1,3 milliard de dollars au 31 décembre 2018) consenti à la coentreprise Sur de Texas, ce qui représente la quote-part de TC Énergie dans les besoins de financement par emprunt à long terme de la coentreprise. Les intérêts créditeurs et autres comprennent des intérêts créditeurs de 37 millions de dollars et de 72 millions de dollars pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019 (29 millions de dollars et 56 millions de dollars en 2018) afférents à cette coentreprise et une quote-part correspondante des intérêts débiteurs est inscrite dans le bénéfice tiré des participations comptabilisées à la valeur de consolidation du secteur des gazoducs du Mexique de la société.

INVESTISSEMENT NET DANS DES ÉTABLISSEMENTS ÉTRANGERS

La société a recours à des titres d'emprunt, à des swaps de devises et à des options de change à terme libellés en dollars US pour couvrir une partie de son investissement net dans des établissements étrangers après les impôts.

La juste valeur et le montant nominal relatifs aux instruments dérivés désignés en tant que couverture de l'investissement net se présentent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Juste valeur ^{1,2}	Montant nominal	Juste valeur ^{1,2}	Montant nominal
Swaps de devises en dollars US (échéant en 2019) ³	(12)	100 US	(43)	300 US
Options de change en dollars US (échéant de 2019 à 2020)	6	2 600 US	(47)	2 500 US
	(6)	2 700 US	(90)	2 800 US

1 La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2 Aucun montant n'a été exclu de l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

3 Le bénéfice net comprend des gains réalisés nets de néant pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019 (respectivement de néant et de 1 million de dollars en 2018) liés à la composante intérêts se rapportant aux swaps de devises qui sont présentés dans les intérêts débiteurs à l'état consolidé condensé des résultats de la société.

Le montant nominal et la juste valeur des titres d'emprunt libellés en dollars US et désignés en tant que couverture de l'investissement net se présentent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens, sauf indication contraire)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Montant nominal	29 500 (22 500 US)	31 000 (22 700 US)
Juste valeur	32 400 (24 700 US)	31 700 (23 200 US)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Instruments financiers non dérivés

Juste valeur des instruments financiers non dérivés

Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur, qui est calculée aux cours du marché s'ils étaient disponibles. La valeur comptable de certains instruments financiers non dérivés compris dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les débiteurs, les actifs incorporels et autres actifs, les billets à payer, les créditeurs et autres, les intérêts courus et les autres passifs à long terme se rapproche de leur juste valeur, du fait de leur nature ou de leur échéance à court terme. Chacun de ces instruments est classé au niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

Le risque de crédit a été pris en compte dans le calcul de la juste valeur des instruments non dérivés.

Présentation au bilan des instruments financiers non dérivés

Le tableau ci-après présente la juste valeur des instruments financiers non dérivés de la société, exception faite de ceux dont la valeur comptable se rapproche de leur juste valeur, qui seraient classés dans le niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs.

(non audité – en millions de dollars canadiens)	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme, y compris la tranche échéant à moins de un an ^{1,2}	(37 893)	(43 332)	(39 971)	(42 284)
Billets subordonnés de rang inférieur	(7 261)	(6 915)	(7 508)	(6 665)
	(45 154)	(50 247)	(47 479)	(48 949)

- 1 La dette à long terme est constatée au coût après amortissement, exception faite d'un montant de 450 millions de dollars US (750 millions de dollars US au 31 décembre 2018) attribuable au risque couvert et constaté à la juste valeur.
- 2 Le bénéfice net pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019 comprend des pertes non réalisées respectivement de 2 millions de dollars et de 5 millions de dollars (respectivement, des pertes non réalisées de 1 million de dollars et des gains non réalisés de 4 millions de dollars en 2018) au titre des ajustements de la juste valeur attribuables au risque de taux d'intérêt couvert lié aux relations de couverture de la juste valeur des swaps de taux d'intérêt visant la dette à long terme de 450 millions de dollars US au 30 juin 2019 (750 millions de dollars US au 31 décembre 2018). Il n'y avait aucun autre gain non réalisé ni aucune autre perte non réalisée au titre des ajustements de la juste valeur des instruments financiers non dérivés.

Sommaire des actifs disponibles à la vente

Les tableaux suivants présentent un résumé des renseignements supplémentaires sur les placements restreints de la société qui sont classés comme disponibles à la vente.

(non audité – en millions de dollars canadiens)	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Placements restreints en raison de l'ICQF	Autres placements restreints	Placements restreints en raison de l'ICQF	Autres placements restreints
Justes valeurs des titres à revenu fixe ²				
Échéant à moins de 1 an	—	16	—	22
Échéant entre 1 an et 5 ans	—	96	—	110
Échéant entre 5 et 10 ans	8	—	140	—
Échéant à plus de 10 ans	1 325	—	952	—
	1 333	112	1 092	132

- 1 Les autres placements restreints ont été mis de côté pour financer les réclamations d'assurance à payer par la filiale d'assurance captive en propriété exclusive de la société.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

- 2 Les actifs disponibles à la vente sont comptabilisés à la juste valeur et inclus dans les autres actifs à court terme et les placements restreints au bilan consolidé condensé de la société.

(non audité – en millions de dollars canadiens)	30 juin 2019		30 juin 2018	
	Placements restreints en raison de l'ICQF ¹	Autres placements restreints ²	Placements restreints en raison de l'ICQF ¹	Autres placements restreints ²
Gains nets non réalisés de la période				
du trimestre clos	28	2	3	—
du semestre clos	79	3	5	1
Gains nets réalisés (pertes nettes réalisées) de la période				
du trimestre clos	11	—	(3)	—
du semestre clos	11	—	(3)	—

- 1 Les gains et les pertes attribuables aux variations de la juste valeur des placements restreints en raison de l'ICQF ont une incidence sur les montants subséquents des fonds prélevés au moyen de droits pour couvrir les coûts futurs de cessation d'exploitation des pipelines. Par conséquent, la société comptabilise ces gains et pertes à titre d'actifs ou de passifs réglementaires.
- 2 Les gains et pertes sur les autres placements restreints sont portés dans les intérêts créditeurs et autres de l'état consolidé condensé des résultats.

Instruments dérivés

Juste valeur des instruments dérivés

La juste valeur des instruments dérivés utilisés pour gérer les risques de change et de taux d'intérêt a été calculée selon l'approche par le résultat au moyen des taux du marché à la fin de la période et par l'application d'un modèle d'évaluation des flux de trésorerie actualisés. La juste valeur des dérivés portant sur des produits de base a été calculée aux cours du marché s'ils étaient disponibles. En l'absence de cours du marché, les prix indiqués par une tierce entreprise de courtage ou d'autres techniques d'évaluation ont été utilisés. La juste valeur des options a été calculée au moyen du modèle d'évaluation de Black et Scholes. Le calcul de la juste valeur des instruments dérivés tient compte du risque de crédit. Les gains et les pertes non réalisés sur les instruments dérivés ne sont pas nécessairement représentatifs des montants qui seront réalisés au moment du règlement.

Dans certains cas, bien que les instruments dérivés soient considérés comme des couvertures économiques efficaces, ils ne répondent pas aux critères précis de la comptabilité de couverture ou ils ne sont pas désignés en tant que couverture. Ils sont donc inscrits à leur juste valeur et les variations de la juste valeur sont imputées au bénéfice net de la période au cours de laquelle elles surviennent. Pour cette raison, la société peut être exposée à une variabilité accrue du bénéfice présenté, puisque la juste valeur des instruments dérivés peut fluctuer beaucoup d'une période à l'autre.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

Présentation au bilan des instruments dérivés

Le classement de la juste valeur des instruments dérivés au bilan s'établit comme suit :

au 30 juin 2019	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur totale des instruments dérivés¹
(non audité – en millions de dollars canadiens)					
Autres actifs à court terme					
Produits de base ²	—	—	—	266	266
Change	—	—	15	32	47
	—	—	15	298	313
Actifs incorporels et autres actifs					
Produits de base ²	—	—	—	33	33
Change	—	—	5	—	5
Taux d'intérêt	—	3	—	—	3
	—	3	5	33	41
Total des actifs dérivés	—	3	20	331	354
Créditeurs et autres					
Produits de base ²	(9)	—	—	(182)	(191)
Change	—	—	(24)	(13)	(37)
Taux d'intérêt	(4)	—	—	—	(4)
	(13)	—	(24)	(195)	(232)
Autres passifs à long terme					
Produits de base ²	(7)	—	—	(33)	(40)
Change	—	—	(2)	—	(2)
Taux d'intérêt	(55)	—	—	—	(55)
	(62)	—	(2)	(33)	(97)
Total des passifs dérivés	(75)	—	(26)	(228)	(329)
Total des dérivés	(75)	3	(6)	103	25

1 La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2 Comprennent les achats et ventes d'électricité, de gaz naturel et de liquides.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

au 31 décembre 2018					
(non audité – en millions de dollars canadiens)	Couvertures de flux de trésorerie	Couvertures de la juste valeur	Couvertures de l'investissement net	Détenus à des fins de transaction	Juste valeur totale des instruments dérivés¹
Autres actifs à court terme					
Produits de base ²	1	—	—	716	717
Change	—	—	16	1	17
Taux d'intérêt	3	—	—	—	3
	4	—	16	717	737
Actifs incorporels et autres actifs					
Produits de base ²	1	—	—	50	51
Change	—	—	1	—	1
Taux d'intérêt	8	1	—	—	9
	9	1	1	50	61
Total des actifs dérivés	13	1	17	767	798
Créditeurs et autres					
Produits de base ²	(4)	—	—	(622)	(626)
Change	—	—	(105)	(188)	(293)
Taux d'intérêt	—	(3)	—	—	(3)
	(4)	(3)	(105)	(810)	(922)
Autres passifs à long terme					
Produits de base ²	—	—	—	(28)	(28)
Change	—	—	(2)	—	(2)
Taux d'intérêt	(11)	(1)	—	—	(12)
	(11)	(1)	(2)	(28)	(42)
Total des passifs dérivés	(15)	(4)	(107)	(838)	(964)
Total des dérivés	(2)	(3)	(90)	(71)	(166)

1 La juste valeur est égale à la valeur comptable.

2 Comprennent les achats et ventes d'électricité, de gaz naturel et de liquides.

La majeure partie des instruments dérivés détenus à des fins de transaction ont été conclus à des fins de gestion des risques et ces derniers sont tous visés par les stratégies, politiques et limites de gestion des risques de la société. Ils comprennent les instruments dérivés qui n'ont pas été désignés en tant que couvertures ou qui ne sont pas admissibles à la comptabilité de couverture, mais qui ont été conclus en tant que couvertures économiques afin de gérer le risque de marché auquel la société est exposée.

Instruments dérivés visés par des opérations de couverture de juste valeur

Le tableau suivant présente les montants inscrits au bilan consolidé condensé en ce qui a trait aux ajustements cumulatifs des couvertures de juste valeur compris dans la valeur comptable des passifs couverts.

(non audité – en millions de dollars canadiens)	Valeur comptable		Ajustements des couvertures de juste valeur¹	
	30 juin 2019	31 décembre 2018	30 juin 2019	31 décembre 2018
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	(327)	(748)	—	3
Dette à long terme	(265)	(273)	(3)	—
	(592)	(1 021)	(3)	3

1 Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, ces soldes comprenaient des ajustements au titre de relations de couverture abandonnées de néant.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

Sommaire des montants nominaux et des échéances

Les échéances et le volume nominal en cours relativement aux instruments dérivés de la société, à l'exception des couvertures de l'investissement net dans des établissements étrangers se présentent comme suit :

au 30 juin 2019 (non audité)	Électricité	Gaz naturel	Liquides	Change	Taux d'intérêt
Achats ¹	652	15	52	—	—
Ventes ¹	2 559	25	64	—	—
Millions de dollars US	—	—	—	3 556	1 650
Dates d'échéance	2019-2024	2019-2027	2019-2020	2019-2020	2019-2030

1 Les volumes pour les instruments dérivés liés à l'électricité, au gaz naturel et aux liquides sont présentés en GWh, en Gpi³ et en millions de barils respectivement.

au 31 décembre 2018 (non audité)	Électricité	Gaz naturel	Liquides	Change	Taux d'intérêt
Achats ¹	23 865	44	59	—	—
Ventes ¹	17 689	56	79	—	—
Millions de dollars US	—	—	—	3 862	1 650
Dates d'échéance	2019-2023	2019-2027	2019	2019	2019-2030

1 Les volumes pour les instruments dérivés liés à l'électricité, au gaz naturel et aux liquides sont présentés en GWh et en Gpi³ et en millions de barils respectivement.

Gains (pertes) réalisé(e)s et non réalisé(e)s sur instruments dérivés

Le sommaire qui suit ne tient pas compte des couvertures de l'investissement net dans des établissements étrangers.

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 30 juin		semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Instruments dérivés détenus à des fins de transaction¹				
Montant des gains (pertes) non réalisé(e)s de la période				
Produits de base ²	59	99	(29)	(10)
Change	87	(60)	207	(139)
Montant des gains (pertes) réalisé(e)s de la période				
Produits de base	80	19	187	129
Change	(30)	4	(59)	19
Instruments dérivés faisant l'objet de relations de couverture				
Montant des (pertes) gains réalisé(e)s de la période				
Produits de base	(2)	(4)	(9)	(1)
Taux d'intérêt	—	—	—	1

1 Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction et utilisés pour acheter ou vendre des produits de base sont inclus dans les produits. Les gains et les pertes réalisés et non réalisés sur les instruments dérivés détenus à des fins de transaction portant sur les taux d'intérêt et les taux de change sont inclus respectivement dans les intérêts débiteurs et dans les intérêts créditeurs et autres.

2 Aucun gain ni aucune perte n'ont été inscrits dans le bénéfice net au titre des couvertures de flux de trésorerie abandonnées au cours des trimestres et des semestres clos les 30 juin 2019 et 2018 lorsqu'il était probable que l'opération prévue ne se produirait pas.

Instruments dérivés visés par des opérations de couverture de flux de trésorerie

Les composantes des autres éléments du résultat étendu (note 10) liées à la variation de la juste valeur des instruments dérivés visés par des opérations de couverture de flux de trésorerie avant les impôts, y compris les participations sans contrôle, s'établissent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 30 juin		semestres clos les 30 juin	
	2019	2018	2019	2018
Variation de la juste valeur des instruments dérivés constatée dans les autres éléments du résultat étendu ¹				
Produits de base	(11)	(3)	(14)	(6)
Taux d'intérêt	(41)	—	(60)	9
	(52)	(3)	(74)	3

1 Aucun montant n'a été exclu de l'évaluation de l'efficacité des couvertures. Les montants entre parenthèses indiquent des pertes inscrites dans les autres éléments du résultat étendu et dans le cumul des autres éléments du résultat étendu.

Incidence des opérations de couverture de la juste valeur et de flux de trésorerie

Les tableaux suivants présentent les montants inscrits à l'état consolidé condensé des résultats en ce qui a trait à l'incidence d'opérations de couverture de la juste de valeur ou de flux de trésorerie.

(non audité – en millions de dollars canadiens)	trimestres clos les 30 juin			
	Produits (Énergie et stockage)		Intérêts débiteurs	
	2019	2018	2019	2018
Total présenté à l'état consolidé condensé des résultats	242	514	(588)	(558)
Couvertures de la juste valeur				
Contrats de taux d'intérêt				
Éléments couverts	—	—	(5)	(22)
Instruments dérivés désignés en tant qu'instruments de couverture	—	—	—	(2)
Couvertures de flux de trésorerie				
Reclassement des gains sur les instruments dérivés du cumul des autres éléments du résultat étendu au bénéfice net ^{1,2}				
Contrats de taux d'intérêt	—	—	4	7
Contrats sur produits de base	—	2	—	—

1 Il y a lieu de se reporter à la note 10 « Autres éléments du résultat étendu et cumul des autres éléments du résultat étendu » pour obtenir les composantes des autres éléments du résultat étendu afférents aux instruments dérivés se rapportant aux opérations de couverture de flux de trésorerie, y compris la partie attribuable aux participations sans contrôle.

2 Aucun montant constaté dans le bénéfice n'a été exclu de l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

(non audité – en millions de dollars canadiens)	semestres clos les 30 juin			
	Produits (Énergie et stockage)		Intérêts débiteurs	
	2019	2018	2019	2018
Total présenté à l'état consolidé condensé des résultats	578	1 189	(1 174)	(1 085)
Couvertures de la juste valeur				
Contrats de taux d'intérêt				
Éléments couverts	—	—	(11)	(42)
Instruments dérivés désignés en tant qu'instruments de couverture	—	—	(1)	(2)
Couvertures de flux de trésorerie				
Reclassement des gains sur les instruments dérivés du cumul des autres éléments du résultat étendu au bénéfice net ^{1,2}				
Contrats de taux d'intérêt	—	—	8	12
Contrats sur produits de base	—	1	—	—

1 Il y a lieu de se reporter à la note 10 « Autres éléments du résultat étendu et cumul des autres éléments du résultat étendu » pour obtenir les composantes des autres éléments du résultat étendu afférents aux instruments dérivés se rapportant aux opérations de couverture de flux de trésorerie, y compris la partie attribuable aux participations sans contrôle.

2 Aucun montant constaté dans le bénéfice n'a été exclu de l'évaluation de l'efficacité des couvertures.

Compensation des instruments dérivés

La société conclut des contrats d'instruments dérivés assortis d'un droit de compensation dans le cours normal des affaires ainsi qu'en cas de défaut. TC Énergie ne dispose d'aucun accord de compensation cadre, mais elle conclut des contrats semblables renfermant des droits de compensation. La société a choisi de présenter au bilan consolidé condensé la juste valeur des montants bruts des instruments dérivés assortis d'un droit de compensation. Le tableau qui suit illustre l'incidence sur la présentation de la juste valeur des actifs et des passifs liés aux instruments dérivés si la société avait choisi de présenter les montants nets pour ces contrats :

au 30 juin 2019	Montants bruts des instruments dérivés	Montants disponibles à des fins de compensation¹	Montants nets
(non audité – en millions de dollars canadiens)			
Instruments dérivés – actifs			
Produits de base	299	(200)	99
Change	52	(28)	24
Taux d'intérêt	3	(1)	2
	354	(229)	125
Instruments dérivés – passifs			
Produits de base	(231)	200	(31)
Change	(39)	28	(11)
Taux d'intérêt	(59)	1	(58)
	(329)	229	(100)

1 Les montants disponibles à des fins de compensation ne comprennent pas les garanties en trésorerie accordées ou reçues.

au 31 décembre 2018			
(non audité – en millions de dollars canadiens)	Montants bruts des instruments dérivés	Montants disponibles à des fins de compensation¹	Montants nets
Instruments dérivés – actifs			
Produits de base	768	(626)	142
Change	18	(18)	—
Taux d'intérêt	12	(4)	8
	798	(648)	150
Instruments dérivés – passifs			
Produits de base	(654)	626	(28)
Change	(295)	18	(277)
Taux d'intérêt	(15)	4	(11)
	(964)	648	(316)

¹ Les montants disponibles à des fins de compensation ne comprennent pas les garanties en trésorerie accordées ou reçues.

Pour ce qui est des instruments dérivés présentés ci-dessus, au 30 juin 2019, la société avait fourni à ses contreparties des garanties en trésorerie de 46 millions de dollars (143 millions de dollars au 31 décembre 2018) et des lettres de crédit de 35 millions de dollars (22 millions de dollars au 31 décembre 2018). Au 30 juin 2019 et au 31 décembre 2018, la société ne détenait aucune garantie en trésorerie alors qu'elle détenait des lettres de crédit de 1 million de dollars fournies par des contreparties relativement aux risques liés aux actifs.

Dispositions liées au risque de crédit éventuel des instruments dérivés

Les instruments dérivés qui ont pour objet de gérer le risque de marché comportent souvent des dispositions relatives à des garanties financières qui permettent aux parties de gérer le risque de crédit. Ces dispositions pourraient exiger que des garanties soient fournies si un événement lié au risque de crédit devait se produire, tel que la révision à la baisse de la cote de crédit de la société à un niveau de catégorie spéculative. La société peut également devoir fournir des garanties si la juste valeur de ses instruments financiers dérivés est supérieure à des seuils prédéfinis de risque.

Compte tenu des contrats en place et des prix du marché au 30 juin 2019, la juste valeur totale de tous les instruments dérivés assortis de dispositions liées au risque de crédit éventuel était en position nette créditrice de 6 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 décembre 2018), et la société a fourni à ce titre des garanties de néant dans le cours normal des affaires. Si les dispositions liées au risque de crédit éventuel de ces contrats avaient été déclenchées au 30 juin 2019, la société aurait été tenue de fournir à ses contreparties des garanties de 6 millions de dollars (6 millions de dollars au 31 décembre 2018). Des garanties peuvent aussi devoir être fournies si la juste valeur des instruments dérivés est supérieure à des seuils prédéfinis de risque contractuel.

La société dispose de suffisamment de liquidités sous forme de trésorerie et de facilités de crédit renouvelables confirmées et inutilisées pour faire face à ces obligations éventuelles, le cas échéant.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Les actifs et les passifs financiers de la société constatés à la juste valeur sont classés dans l'une de trois catégories en fonction de la hiérarchie des justes valeurs.

Niveaux	Manière de déterminer la juste valeur
Niveau 1	Prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs et des passifs identiques auxquels la société a accès à la date d'évaluation. S'entend d'un marché actif un marché sur lequel les transactions sont conclues à une fréquence et à des volumes suffisants pour fournir de manière continue des renseignements sur les cours.
Niveau 2	Cette catégorie comprend les actifs et les passifs liés à des instruments dérivés portant sur les taux d'intérêt et les taux de change lorsque la juste valeur a été déterminée selon l'approche par le résultat et les instruments financiers dérivés portant sur les produits de base lorsque la juste valeur a été déterminée selon l'approche par le marché. Il peut s'agir de taux de change officiels, de taux d'intérêt, de courbes de swaps de taux d'intérêt, de courbes de rendement de prix et de prix indiqués par un fournisseur de services de données externe.
Niveau 3	Cette catégorie comprend essentiellement les opérations à échéance éloignée visant des produits de base sur certains marchés, lorsque la liquidité est faible. La société se sert de données les plus observables disponibles, ou lorsqu'elles ne le sont pas, des évaluations de courtiers à long terme à l'égard de ces opérations. Il existe un degré d'incertitude découlant de l'utilisation de données de marché non observables qui pourraient ne pas refléter avec exactitude des variations futures éventuelles de la juste valeur.

La juste valeur des actifs et des passifs liés aux instruments dérivés de la société, déterminée de façon récurrente, y compris les tranches à court terme et à long terme, est classée comme suit :

au 30 juin 2019	Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1)	Autres données importantes observables (niveau 2)	Données importantes non observables (niveau 3)	Total
(non audité – en millions de dollars canadiens)				
Actifs liés aux instruments dérivés				
Produits de base	196	102	1	299
Change	—	52	—	52
Taux d'intérêt	—	3	—	3
Passifs liés aux instruments dérivés				
Produits de base	(189)	(34)	(8)	(231)
Change	—	(39)	—	(39)
Taux d'intérêt	—	(59)	—	(59)
	7	25	(7)	25

1 Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 3 au cours du semestre clos le 30 juin 2019.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

au 31 décembre 2018	Prix cotés sur des marchés actifs (niveau 1)	Autres données importantes observables (niveau 2)¹	Données importantes non observables (niveau 3)¹	Total
(non audité – en millions de dollars canadiens)				
Actifs liés aux instruments dérivés				
Produits de base	581	187	—	768
Change	—	18	—	18
Taux d'intérêt	—	12	—	12
Passifs liés aux instruments dérivés				
Produits de base	(555)	(95)	(4)	(654)
Change	—	(295)	—	(295)
Taux d'intérêt	—	(15)	—	(15)
	26	(188)	(4)	(166)

¹ Il n'y a eu aucun transfert du niveau 2 au niveau 3 au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Le tableau qui suit présente la variation nette de la juste valeur des actifs et des passifs dérivés classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs :

	trimestres clos les 30 juin		semestres clos les 30 juin	
(non audité – en millions de dollars canadiens)	2019	2018	2019	2018
Solde au début de la période	(4)	(18)	(4)	(7)
Total des (pertes) gains comptabilisé(e)s dans le bénéfice net	(3)	20	(3)	18
Règlements	—	32	—	23
Transferts depuis le niveau 3	—	6	—	6
Solde à la fin de la période¹	(7)	40	(7)	40

¹ Pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2019, les produits comprennent des pertes non réalisées de 3 millions de dollars attribuables aux instruments dérivés compris dans le niveau 3 toujours détenus au 30 juin 2019 (gains non réalisés de 50 millions de dollars et de 44 millions de dollars en 2018, respectivement).

13. Cession

Centrale de Coolidge

En décembre 2018, la société a conclu une entente visant la vente de sa centrale de Coolidge, située en Arizona, à SWG Coolidge Holdings, LLC (« SWG »). Salt River Project Agriculture Improvement and Power District (« SRP »), la contrepartie à la CAE, a par la suite exercé son droit contractuel de premier refus quant à la vente à un tiers, puis la société a résilié l'entente avec SWG.

Le 21 mai 2019, la société a réalisé la vente à SRP pour un produit de 448 millions de dollars US, avant les ajustements postérieurs à la clôture, conformément au droit contractuel de premier refus de SRP. Ainsi, la société a inscrit un gain sur la vente de 68 millions de dollars (54 millions de dollars après les impôts) lequel comprend l'incidence des gains de change de 9 millions de dollars qui ont été reclassés du cumul des autres éléments du résultat étendu au bénéfice net. Ce gain est pris en compte dans le gain sur la vente d'actifs à l'état consolidé condensé des résultats.

14. Éventualités et garanties

ÉVENTUALITÉS

TC Énergie et ses filiales sont l'objet de diverses actions en justice et procédures d'arbitrage dans le cours normal des affaires. Bien qu'il ne soit pas possible de prédire avec certitude le résultat final de ces instances et poursuites, la direction estime que leur règlement n'aura pas de conséquences significatives sur la situation financière consolidée ni sur les résultats d'exploitation consolidés de la société.

GARANTIES

TC Énergie et son partenaire pour le gazoduc Sur de Texas, IEnova, ont conjointement garantis la performance financière de cette entité. Les ententes de garantie comprennent une garantie et une lettre de crédit qui visent principalement les services de construction et la livraison de gaz naturel.

TC Énergie et son partenaire en coentreprise pour Bruce Power, BPC Generation Infrastructure Trust, ont individuellement garanti solidairement certaines obligations financières conditionnelles de Bruce Power relativement à un contrat de location, aux services contractuels et aux services de fournisseurs.

La société et ses associés dans certaines des entités qu'elle détient en partie ont soit i) conjointement et solidairement, ii) conjointement ou iii) individuellement garanti la performance financière de ces entités. Ces ententes comprennent des garanties et des lettres de crédit qui se rapportent principalement à l'acheminement du gaz naturel, aux services de construction et au paiement des obligations. Pour certaines de ces entités, tout paiement effectué par TC Énergie, au titre des garanties précitées, supérieur à la quote-part de la société compte tenu de son degré de participation sera remboursé par ses associés.

La valeur comptable de ces garanties est incluse dans les autres passifs à long terme au bilan consolidé condensé. Les renseignements sur les garanties de la société s'établissent comme suit :

(non audité – en millions de dollars canadiens)		au 30 juin 2019		au 31 décembre 2018	
		Risque éventuel ¹	Valeur comptable	Risque éventuel ¹	Valeur comptable
Sur de Texas	Diverses jusqu'en 2020	169	1	183	1
Bruce Power	Diverses jusqu'en 2021	88	—	88	—
Autres entités détenues conjointement	Diverses jusqu'en 2059	99	7	104	11
		356	8	375	12

1 Quote-part de TC Énergie à l'égard du risque estimatif actuel ou conditionnel.

15. Entités à détenteurs de droits variables

Une EDDV s'entend d'une entité légale qui ne détient pas suffisamment de capitaux propres à risque pour financer ses activités sans recourir à un soutien financier subordonné additionnel ou qui est structurée de sorte que les investisseurs en instruments de capitaux propres n'ont pas la capacité de prendre d'importantes décisions, par le biais de leurs droits de vote, concernant les activités de l'entité ou encore qui ne participe pas véritablement aux résultats de l'entité.

Dans le cours normal des affaires, la société consolide les EDDV dans lesquelles elle détient un droit variable et pour lesquelles elle est considérée comme étant le principal bénéficiaire. Les EDDV dans lesquelles la société détient un droit variable mais pour lesquelles elle n'est pas le principal bénéficiaire sont considérées comme des EDDV non consolidées et elles sont comptabilisées comme des participations à la valeur de consolidation.

EDDV consolidées

Les EDDV consolidées de la société englobent des entités légales dans lesquelles la société est le principal bénéficiaire. À ce titre, elle a le pouvoir, par le biais de droits de vote ou de droits semblables, de prendre des décisions concernant les activités de l'EDDV qui influent le plus sur le rendement économique, notamment acheter ou vendre des actifs importants, entretenir et exploiter des actifs, contracter des dettes additionnelles ou déterminer l'orientation stratégique en matière d'exploitation de l'entité. Par ailleurs, la société a l'obligation d'assumer les pertes ou le droit de retirer les avantages de l'EDDV consolidée qui pourraient être potentiellement importants pour cette dernière.

Une part importante des actifs de la société est détenue par le biais d'EDDV dans lesquelles la société détient une participation à droits de vote de 100 %, si l'EDDV satisfait à la définition d'entreprise et que ses actifs peuvent être affectés aux besoins généraux de l'entreprise. Les EDDV consolidées pour lesquelles les actifs ne peuvent servir qu'à des fins autres que le règlement d'obligations des EDDV ou qui ne sont pas considérés comme des entreprises s'établissent comme suit :

	30 juin 2019	31 décembre 2018
(non audité – en millions de dollars canadiens)		
ACTIF		
Actif à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	59	45
Débiteurs	54	79
Stocks	25	24
Autres	6	13
	144	161
Immobilisations corporelles	3 071	3 026
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	830	965
Écart d'acquisition	435	453
Actifs incorporels et autres actifs	—	8
	4 480	4 613
PASSIF		
Passif à court terme		
Créditeurs et autres	55	88
Intérêts courus	22	24
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	160	79
	237	191
Passifs réglementaires	43	43
Autres passifs à long terme	8	3
Passifs d'impôts reportés	12	13
Dette à long terme	2 749	3 125
	3 049	3 375

EDDV non consolidées

Les EDDV non consolidées de la société sont des entités légales dans lesquelles la société n'est pas le principal bénéficiaire étant donné qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger les activités qui influent le plus sur le rendement économique de ces EDDV ou pour lesquelles elle partage ce pouvoir avec des tiers. La société fournit des capitaux à ces EDDV et reçoit des participations qui lui confèrent des droits résiduels sur les actifs une fois que les passifs ont été payés.

La valeur comptable de ces EDDV et le risque maximal de perte afférent à la participation de la société dans ces EDDV s'établissent comme suit :

	30 juin 2019	31 décembre 2018
(non audité – en millions de dollars canadiens)		
Bilan		
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	4 576	4 575
Hors bilan		
Risque éventuel découlant des garanties	166	170
Risque maximal de perte	4 742	4 745

16. Événements postérieurs à la date de clôture**Northern Courier**

Le 17 juillet 2019, TC Énergie a conclu la vente d'une participation de 85 % dans le pipeline Northern Courier à un tiers pour un produit brut de 144 millions de dollars, avant les ajustements postérieurs à la clôture, ce qui a donné lieu à un gain prévu de 70 millions de dollars avant les impôts, après comptabilisation de la participation résiduelle de 15 % de la société à la juste valeur. Après les impôts, le gain d'environ 115 millions de dollars reflète l'utilisation des avantages afférents aux pertes fiscales non encore comptabilisés. Avant la vente de la participation, le pipeline Northern Courier a émis des titres d'emprunt à long terme sans recours d'un montant de 1,0 milliard de dollars et le produit de cette émission a été versé à TC Énergie, ce qui a donné lieu à un produit brut global d'environ 1,15 milliard de dollars pour TC Énergie découlant de cette monétisation d'actif.

TC Énergie demeurera l'exploitant du pipeline Northern Courier et comptabilisera sa participation résiduelle de 15 % selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation dans les états financiers consolidés de la société.

Centrales alimentées au gaz naturel en Ontario

Le 30 juillet 2019, TC Énergie a conclu une entente en vue de vendre les centrales électriques Halton Hills et Napanee de même que sa participation de 50 % dans Portlands Energy Centre à une tierce partie pour un produit d'environ 2,87 milliards de dollars, sous réserve du moment de la clôture et des ajustements y afférents. La clôture de la vente devrait avoir lieu vers la fin de 2019 sous réserve des conditions, incluant les approbations réglementaires et le rétablissement de l'exploitation commerciale à Napanee comme il est indiqué dans l'entente. TC Énergie prévoit que cette vente donnera lieu à une perte totale d'environ 230 millions de dollars avant les impôts (150 millions de dollars après les impôts) dont une tranche de 125 millions de dollars sera comptabilisée au 30 juillet 2019 au moment du classement des actifs nets comme étant destinés à la vente. Le montant résiduel de la perte sera comptabilisé au plus tard à la clôture de la transaction.

DEUXIÈME TRIMESTRE DE 2019

Le tableau ci-après présente, au 30 juin 2019, les actifs et les passifs afférents aux actifs nets devant être classés comme étant destinés à la vente en date du 30 juillet 2019 dans le secteur Énergie et stockage, compte non tenu de la perte prévue sur les actifs destinés à la vente :

(non audité – en millions de dollars canadiens)

Actifs destinés à la vente

Stocks	11
Immobilisations corporelles	2 592
Participations comptabilisées à la valeur de consolidation	281
Actifs incorporels et autres actifs	12
Total des actifs destinés à la vente	2 896

Passifs afférents aux actifs destinés à la vente

Autres passifs à long terme	6
Total des passifs afférents aux actifs destinés à la vente	6